


Emetteur : **FBL**

N° panneau : **PAD & PAR 1 T4**

Affiché le : **25/11/24**

Retiré le : **27/01/25**

Annexes : Non 6 Voir accueil

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres 1 COMMUNE DE JOUY Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	 JOUY	Décision n° DDM	2024	056
		Catégorie	MARCHES PUBLICS	
		<i>Nombre de pages</i>	1 / 1	
		<i>paraphe</i>		
DECISION DU MAIRE				
PORTANT AVENANT N° 1 AU MARCHÉ MEC CJ 2024 001 – OPERATION 2203 DE L'ENTREPRISE ATELIER DES 5 CHENES – LOT 4 – MENUISERIE INTERIEURE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA COMMUNE DE JOUY				

LE MAIRE DE JOUY.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le Maire à recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil Municipal de la Commune de Jouy ;

Vu la délibération n° DCM 2020-044 du 10 septembre 2020 portant délégations consenties par le conseil municipal au Maire de JOUY et notamment son article 4,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales donnant au Maire le pouvoir de déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs Adjoint ;

Vu l'arrêté n° AM 2020 011 du 26/05/2020 portant délégation de fonction et de signature au bénéfice de Jacky TARANNE, Adjoint au Maire ;

Vu la consultation n° MEC CJ 2024 001, lancée en application des articles en vigueur du code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte ;

Vu la notification du marché menuiserie intérieure, lot 4, à l'entreprise ATELIER DES 5 CHENES en date du 23 avril 2024 pour un montant HT de 67.974,50 € ;

Vu l'avenant n° 01 présenté par l'entreprise ATELIER DES 5 CHENES, en date du 21 novembre 2024, de 3.719,00 € HT, soit 4.462,80 € TTC, suite à la nécessité de rénover la porte d'entrée, supprimer une porte coulissante prévue au marché de base et rajouter un volet roulant au niveau du bar ; après accord de la commission des travaux,

DECIDE

Article 1 : d'accepter l'avenant n° 01 du lot 04, menuiserie intérieure, de l'entreprise ATELIER DES 5 CHENES – 3 ZA de la Tisonnière – 28500 GARNAY, de 3.719,00 € HT, soit 4.462,80 € TTC concernant la fourniture et main d'œuvre supplémentaire, liée à la nécessité de rénover la porte d'entrée, supprimer une porte coulissante prévue au marché de base et rajouter un volet roulant au niveau du bar. Cet avenant suivra les conditions du marché initial. Le nouveau montant du marché est porté à 71.693,50 € HT soit 86.032,20 € TTC.

Article 2 : Les crédits seront prévus en investissement sur le budget principal 2024 de la Commune.

Article 3 : La présente décision sera inscrite dans le registre des décisions de la commune de Jouy et fera l'objet d'une communication sous forme d'un relevé de décisions diffusé au Conseil Municipal.

Fait à Jouy,
Le 22 novembre 2024



Pour le Maire, Par délégation, l'Adjoint,
Jacky TARANNE

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la réception en préfecture le :

-et de la publication le :

REÇU EN PREFECTURE

le 25/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-028-212802011-20241122-DDM_2024_05